

Contes et histoires à raconter (MICHR2018)

Découvrez le pouvoir des histoires pour développer
l'imaginaire des enfants

Inter
350€ HT
Par personne

Intra
Sur devis
Nous contacter

Les modalités de formation continue

Public :	Salarié en poste Demandeur d'emploi Entreprise mandataire Particulier
Durée :	14 heures, 2 jours
Lieu :	Interfor - Amiens
Prochaines sessions :	calendrier personnalisé

Objectifs

Objectif 1 Être en mesure de lire des histoires aux enfants dans un environnement et avec les supports adaptés

Objectif 2 Se servir du livre comme un outil pédagogique facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire

Programme

Savoirs

- Le rôle du récit et de la manipulation du livre : apports dans le développement global de l'enfant.
- Le rôle des livres dans la prévention des troubles liés au langage.
- La place du plaisir et de l'imaginaire dans la découverte du livre.
- Les différents types de livres et leur utilisation.
- Les principaux auteurs, illustrateurs jeunesse et les thématiques incontournables.
- Les principes de base de la structure d'un conte.

Lire la suite sur le site

Savoir-faire

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au livre en mettant en avant les apports et enjeux pour le développement de l'enfant.
- Aménager un coin lecture propice à la découverte et au partage d'expériences entre enfants et adulte/enfant.
- Mettre à disposition des livres adaptés à chaque enfant afin de faciliter leurs explorations.
- Organiser régulièrement des temps individuels ou en groupe autour du livre, adaptés à la disponibilité et aux besoins des enfants.
- Se doter de repères pour choisir des...

Lire la suite sur le site

Savoir-être

- Être respectueux du contexte socioculturel des familles et de leurs habitudes
- Être observateur
- Être disponible
- Être force de proposition
- Être créatif



Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Le module de formation « Contes et histoires à raconter » ne délivre pas de certification

2 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ

Vous êtes assistant.e maternel.le agréé.e ? Vous bénéficiez du Plan de formation mis en place par Ipéria, avec une prise en charge des frais de formation (58h). **LES PREREQUIS NECESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI** Aucun prérequis n'est nécessaire pour intégrer la formation « Contes et histoires à raconter »

3 Moyens pédagogiques

- La formation aborde des situations réelles et vécues par les professionnels de la petite enfance. Elle est construite sur la base d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'analyse des pratiques professionnelles.

4 Délai d'accès

- Sous réserve de place disponible sur la session et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 30 jours.

5 Modalités d'évaluation de la formation

L'évaluation de l'acquisition est réalisée par le formateur rce en fin de formation sur la base d'un questionnaire et/ou d'exercices permettant d'évaluer l'appropriation des savoirs et savoir-faire. **La formation est élaborée par l'Institut IPERIA.**

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : **notre accompagnement**

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Développer et pérenniser son activité professionnelle (MIDPAP24)
- Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser (MICEBR24)
- Communication interpersonnelle(MICIP21)

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Date de dernière à jour : 02/04/2024

